



# EDITO

# SOMMAIRE

Le recensement de la population a maintenant lieu tous les cinq ans et ce sera, pour nous, en 2019.

Du 17 janvier au 16 février, Mélissa FOUCHER, Céline POIRIER, Chrystèle LEPAGE et Gérard ROUSSEAU recenseront l'ensemble des Genestois et Genestaises. Nous vous demandons de leur réserver un excellent accueil. En effet, ce travail est très important pour déterminer la population officielle de la commune.

De ces chiffres découlent, par exemple, la participation de l'Etat au budget des communes ou le nombre de conseillers municipaux. Ces chiffres sont utiles à de nombreux organismes ; ils permettent aussi de connaître la pyramide des âges, le nombre d'habitants dans chaque logement, le nombre d'enfants, de personnes de plus de 65 ans, et ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements ou de services. Ils sont également utiles aux commerçants, artisans, professions médicales qui souhaitent s'installer.

De plus, vous pourrez, en 2019, contribuer aux économies de papier en répondant en ligne. Votre agent recenseur vous donnera tous les renseignements utiles.

Les communautés de Communes du Pays de Loiron et Communauté d'Agglomération Lavalloise sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, réunies au sein d'une même entité. Des élections sont programmées début de ce mois pour installer la nouvelle gouvernance. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour la communiquer.

Les membres du Centre communal d'action sociale, le personnel, les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même adressons aux Genestois et Genestaises, nos vœux les plus chaleureux de belle et heureuse année 2019.

Sincèrement vôtre.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- P 2 - Conseil municipal du 10 décembre 2018
  - Balayage mécanique des rues
  - Accueil de Loisirs - ALSH
  - Kub'ados
- P 3 - Recensement de la population dans notre commune
  - Vœux de la municipalité

## VIE ASSOCIATIVE

- P 4 - Les Godillots du Plessis
  - Détente&Loisirs
  - Téléthon
  - Anciens d'AFN et de tous conflits
  - APE
- P 5 - Batterie fanfare l'Infatigable
  - Atoulire

## INTERCOMMUNALITE

- P 5 - Le réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron
  - Enquête mobilité

## AUTRES INFORMATIONS

- P 6 - Monoxyde de carbone
  - Les fréquences de la TNT changent
- P 7 - Gendarmerie de la Mayenne
  - La Mayenne à table 2019
- P 8 - Petites annonces
  - Objets trouvés
  - Remise des articles pour les infos
  - Dates à retenir

Retrouvez actualités et photos sur le site internet de la commune :  
<http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr/>

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018**

*L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable en mairie. Chacun peut, en outre, assister librement aux séances du Conseil.*

### **TRAVAUX DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

• Avenant n°2 au marché passé avec l'entreprise EUROVIA

Il a pour objet d'ajouter et de retirer des prestations prévues au marché initial. L'ajustement des quantités représente une plus-value totale de 9 382.17 € HT.

• Avenant n°3 au marché passé avec l'entreprise EUROVIA (en partie suite aux inondations du 9 juin 2018)

Il a pour objet de prendre en compte des prestations supplémentaires liées à l'aménagement de l'entrée d'agglomération et aux inondations du 9 juin 2018. Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 31 940.36 € HT.

## **BALAYAGE MECANIQUE DES RUES**

Le balayage mécanique des rues aura lieu dans la nuit **du dimanche 20 au lundi 21 janvier 2019.**

Merci de ne pas laisser vos voitures en stationnement dans la rue pour que la balayeuse puisse passer partout et notamment sur les grilles « avaloirs » des eaux pluviales.

## **ACCUEIL DE LOISIRS ALSH**

**Vacances d'hiver  
du 11 au 22 février 2019**

**Thématique : En musique !**

Les inscriptions sont à faire avant le **mardi 22 janvier 2019.**

Tél : 02.43.02.44.67  
alsh.legenestsaintisle@orange.fr



## **KUB'ADOS**

**Vente de brioches au profit du Téléthon.**



**Des jeunes souriants et motivés pour la bonne cause !**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION EN JANVIER ET FEVRIER 2019**

**Des chiffres aujourd'hui pour  
construire demain**



Dès le 17 janvier et jusqu'au 16 février 2019, Mélissa FOUCHER, Céline POIRIER, Chrystèle LEPAGE et Gérard ROUSSEAU agents recenseurs recrutés par la mairie participeront à la collecte des informations qui s'effectue tous les 5 ans.



Mélissa FOUCHER



Céline POIRIER



Chrystèle LEPAGE



Gérard ROUSSEAU

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et vous faire bien recenser !

### **C'est utile**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### **C'est simple**

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### **C'est sûr**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle ; votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### **Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !**



Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

## **VŒUX DE LA MUNICIPALITE**

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le

**Vendredi 11 janvier 2019**

à 18h30

à la salle des fêtes du Genest-Saint-Isle

Sont également invités les membres des associations culturelles et sportives, les associations agricoles, les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les enseignants, le personnel communal, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) et le Conseil municipal.

✂ -----  
Afin d'organiser au mieux cette cérémonie, merci de nous retourner ce coupon en mairie

Nom : .....

Prénom : .....

assistera à la cérémonie des vœux le 11 janvier 2019

Nombre de personnes : .....

# VIE ASSOCIATIVE

## LES GODILLOTS DU PLESSIS

Randonnée pédestre :

**Dimanche 27 janvier 2019**  
**au Bourgneuf-La-Forêt**

Distance environ : 8 km.

Rendez-vous pour co-voiturage à 13h30 au Parc du Plessis au Genest-Saint-Isle.

Départ à 14h00 – parking salle polyvalente - route de Vitry - au Bourgneuf-la-Forêt.

Co-voiturage : 1,35 €

Licencié : gratuit / non licencié : 1 €

Responsable de la sortie : Michel Bouillon  
Tél : 06.26.82.65.42

Galette à l'arrivée sur inscription avant le 15 janvier 2019 auprès de Madeleine Fahier au 02.43.02.49.38 (1.50€ pour non adhérent et non licencié).

La prochaine randonnée du lundi aura lieu le 7 Janvier à 9h30.

## DETENTE & LOISIRS

Notre association tiendra son assemblée générale le **jeudi 17 janvier 2019 à 14h** à la salle des fêtes

A l'ordre du jour :

- paiement des cotisations : 20 €
- vote du tiers sortant
- ouverture de l'AG et mot du Président
- bilan financier
- approbation des comptes
- bilan moral
- bilan de chaque activité
- résultat du vote

Cet après-midi se terminera par le partage d'une brioche et le verre de l'amitié.

Les personnes qui désirent nous rejoindre sont invitées à le faire à cette occasion.

## TELETHON 2018

**7700,50 € collectés**

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont participé au TELETHON du 8 Décembre 2018 : les Genestois, les associations, les sponsors, les artisans commerçants, qui nous aident pour faire de cette journée un moment magique pour tous.

Un MERCI particulier au KUB ADO pour leur investissement et leur réussite lors des ventes de brioches.

2018 est une année record sur la commune, grâce à vous tous et à votre générosité, nous avons pu remettre à l'AMF la somme de **7 700,50€**.

## ANCIENS D'AFN ET DE TOUS CONFLITS et leurs épouses

L'assemblée générale de l'association aura lieu le

**mercredi 23 janvier 2019 à 14h**  
**à la maison des associations**

Ordre du jour :

- appel des cotisations
- mot du président,
- compte rendu des activités de l'année 2018,
- rapport financier de l'année écoulée,
- projet de l'année en cours

La galette des rois ainsi qu'un verre de l'amitié seront offerts à l'issue de cette assemblée.



**A.P.E.**  
**Association des parents**  
**d'élèves du groupe**  
**scolaire Albert Jacquard**



**Dimanche 3 février 2019**  
**Salle des fêtes du Genest-Saint-Isle**  
**Ouverture des portes à 13h15 – début du loto à 14h**



# AUTRES INFORMATIONS

## **BATTERIE FANFARE L'INFATIGABLE**

L'association vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le

**vendredi 15 février 2019  
à 20h30 au club house Espace Roger Janvier**



## **ATOULIRE Médiathèque Espace de rencontres**

**L'équipe d'Atoulire vous souhaite  
une très belle année 2019  
riche en lectures et rencontres !**

### **Des nouveautés**

« Je te promet » de Laurent Gounelle,  
« Frère d'âme » de David Diop,  
« Ni dieu ni diable » documentaire sur Johnny Halliday,  
« Le cœur blanc » de Catherine Poulin,  
« J'ai encore menti... » de Gilles Legardinier....  
« Un hiver 100% nature ».

Et pleins d'autres nouveautés, des bandes dessinées enfants, des documentaires...

Vous pouvez trouver toutes les nouveautés sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Loiron

### **Lectures coup de cœur**

**samedi 12 janvier à 10h30  
Médiathèque**

Rendez-vous pour échanger sur ses lectures, en toute convivialité

### **Atelier du mercredi**

**mercredi 16 janvier 2019  
de 15h à 17h  
Médiathèque**



Découverte et lecture de magnifiques albums « Pop-Up » pour les tout-petits. Gratuit.

**A partir de 3 ans Inscription à la médiathèque**



**Séance bébés lecteurs  
vendredi 25 janvier 2019 à 9h30  
Médiathèque**

## **LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU PAYS DE LOIRON**

**Rendez-vous en janvier**

Lecture musicale Matriochka Adapté de l'album éponyme de S. Nelson en collaboration avec les classes de harpes et de flûtes de l'École de musique.

*Katerina doit partir travailler chez la terrible Babayaga, Pour ne pas être mangée par la vilaine sorcière, elle pourra compter sur l'aide de ses 4 sœurs ! Les cinq paysannes joviales de l'époque Tsarine ne manqueront pas d'idées pour faire rebondir nos musiciens !*

**Samedi 19 janvier à 11h  
Salle des 3 Chênes, Loiron-Ruillé**  
Public familial, gratuit  
Réservation au 02 43 02 77 67

## **ENQUETE MOBILITE**

**Votre avis nous intéresse !**

Habitants du Pays de Loiron, l'enquête actuellement menée pour connaître vos besoins en mobilité est repoussée jusqu'au 18 janvier 2019.

Pour participer à l'enquête, remplissez l'un des 3 types de formulaires vous correspondant:

- étudiants/scolaires
- retraités/seniors
- + 18 ans, non retraités et non étudiants

sur internet à [www.cc-paysdeloiron.fr](http://www.cc-paysdeloiron.fr)  
Ou retirez le formulaire en mairie



Plus d'informations au 02.43.49.85.30.

# AUTRES INFORMATIONS

## MONOXYDE DE CARBONE



### MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité  
par gaz toxique en France

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore et non irritant.**

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- Une aération insuffisante du logement
- Un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



**Les bon gestes**  
pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles)
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...)
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupe électrogène dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

**Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :**

- Centre anti-poison relevant de votre région
- Un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...)
- L'Agence régionale de santé (ARS) de votre région
- Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de votre mairie.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- évacuez les locaux au plus vite,
- appelez le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs-pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers

## LES FREQUENCES DE LA TNT\* CHANGENT LE 29 JANVIER 2019

\*(Télévision Numérique Terrestre)



Si vous recevez la télé par **antenne râteau\*** vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver : c'est simple ! le **29 janvier**, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

\*Si vous recevez la télé par **câble, satellite, ADSL ou fibre**, vous n'êtes pas concerné par ces changements.

**Pour en savoir plus rendez-vous sur**

[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

**Ou contacter le 0970 818 818 (appel non surtaxé).**

# AUTRES INFORMATIONS

## GENDARMERIE DE LA MAYENNE

### Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Devant le nombre croissant de tentatives d'escroqueries, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de visites d'agents se réclamant des services publics (EDF, contrôle énergie...).

Voici quelques conseils pour prévenir ces actes de délinquance.

#### A VOTRE DOMICILE

##### Contre les cambriolages, de jour comme de nuit :

- fermez les portes à clé, y compris celles qui donnent sur le jardin ou dans votre garage,
  - fermez vos fenêtres et volets,
  - gardez vos clés sur vous ou confiez-les à une personne digne de confiance,
  - n'ouvrez votre porte qu'aux personnes qui se sont annoncées (EDF/GDF, Compagnie des eaux, gendarmerie, police) ou que vous connaissez. Soyez ferme avec toute personne qui vous importune, dites que vous appelez les gendarmes et faites-le, **composer le 17**.
- Dans la journée, vous pouvez également appeler la mairie au 02 43 02 11 95.

##### En cas de cambriolage : ne touchez à rien !

Allez chez votre voisin et appelez les gendarmes.

- pour faciliter l'enquête, pensez à conserver les références des biens de valeur (bijoux, tableaux, meubles, etc.). Prenez-les en photo.

##### En cas d'absence durable :

- signalez votre absence à votre voisinage et à la gendarmerie,
- faites suivre votre courrier,
- sur votre répondeur, ne laissez pas de message indiquant la durée de votre absence.

#### DANS LA RUE

##### Au distributeur de billets :

- restez vigilant, ne vous laissez pas importuner par des inconnus ; si votre carte est bloquée, faites appel à la banque et refusez toute aide d'un inconnu,
- ne communiquez jamais votre code secret, même à un gendarme ou un policier.

##### Sur les trottoirs ou dans les commerces :

- fermez vos sacs, restez vigilant et demandez de l'aide si vous êtes importuné, même par des jeunes gens.

Les gendarmes de votre brigade sont vos interlocuteurs. N'hésitez pas à les alerter ou à leur faire part de situations qui vous semblent inhabituelles (visite d'inconnus, voiture ou camionnette qui rôde près de votre domicile), **appeler le 17**.

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Ne restez pas isolés. Faites-vous aider dans vos démarches quotidiennes.

### LA MAYENNE A TABLE 2019

**C'est déjà le moment  
de vous mobiliser !**



2016 : plus de 20 000 participants ! La Mayenne à Table s'est exportée jusqu'au Canada.

Objectif 2019 : un rassemblement plus grand, plus important, plus solidaire ! Tous les acteurs du département sont mobilisés.

Nous faisons appel à toutes les associations, entreprises, bénévoles, écoles, habitants... Inscrivez-vous, proposez des records, des animations ! Comme, par exemple, des animations culturelles, sportives, scientifiques, écoresponsables, solidaires, concerts, arts de la rue, spectacles, démonstrations de métiers et savoir-faire pour vos entreprises. Les plus surprenantes seront récompensées !

**Vous avez jusqu'au 15 février 2019 pour vous inscrire sur le formulaire en ligne**, accessible sur le site internet de France Bleu Mayenne.

Pour toute autre information, contacter par mail : [lamayenneatable@radiofrance.com](mailto:lamayenneatable@radiofrance.com) ou par téléphone : France Bleu Mayenne au 02.43.49.50.50.



# AUTRES INFORMATIONS

## **PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ET PSYCHOTHERAPEUTE**

Psychologue clinicienne et psychotérapeute, Madame Bénédicte HEURTEBIZE propose des soutiens psychologiques et des psychothérapies aux enfants, adolescents et adultes.

Les consultations sont sur rendez-vous à la Maison de santé pluridisciplinaire, 1 bis route d'Olivet au Genest-Saint-Isle.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, contacter le 06.58.44.39.84

Site web; [www.psychologue53.com](http://www.psychologue53.com)

## **PETITES ANNONCES**

- Recherche personne pour garder un chien au mois d'août.  
Contact : [blotmarylene@orange.fr](mailto:blotmarylene@orange.fr)

## **OBJETS TROUVES**

Espace Roger Janvier : 1 sweat bleu marine taille 8 ans ; Kiabi avec écriture devant « CREAT » - 1 pantalon noir taille 10 ans (LH) – 1 sweat gilet gris (écrit Good Sport) – 1 pantalon de jogging bleu marine taille 8 ans Kiabi – 1 sweat bordeaux West Valley – 1 trousseau de 4 clés(3 grandes et 1 petite) – 1 legging blanc (128/134) – 1 paire de lunettes monture rose – 1 tee-shirt noir marque Zara dessin et perle taille S – 1 pull gris rayé rose, Gémé, 8 ans .

Salle des fêtes : 1 tour de cou marque Okaidi, gris motifs pois et chat – 1 masque Halloween.

Autres : 1 gant de gardien de foot vert – 1 gant de gardien de foot jaune – 1 montre de sport blanche – 1 parapluie canne – 1 blouson 8 ans, gris/marron/orange – 1 boucle d'oreille colombe – 1 carte JANVIER LABS au nom de F. RIVIERE – des écouteurs – 1 gilet, 3ans, bleu marine – 1 clé grise en forme de croix.

A chaque fin de saison sportive, de nombreux vêtements, oubliés dans les salles de sports, sont déposés en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour les récupérer. Nous les conservons un an maximum.

## **REMISE DES ARTICLES POUR LES INFOS**

Pour le bulletin municipal du mois de février 2019, remise des articles au plus tard le

**Lundi 21 janvier 2019**  
à la mairie.

**Passée cette date, aucun article ne sera pris en compte**

Merci d'envoyer vos articles par mail à l'adresse :

[mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

[www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr](http://www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr)

## **Dates à retenir**

### **Au Genest-Saint-Isle**

#### **En janvier**

Vendredi 11 janvier	Vœux de la municipalité
Samedi 12 janvier	Lectures coup de cœur - Atoulire
Mercredi 16 janvier	Atelier du mercredi - Atoulire
Jeudi 17 janvier	AG – Détente & Loisirs
Mercredi 23 janvier	AG – Anciens d'AFN et de tous conflits
Dimanche 27 janvier	Randonnée au Bourgneuf-la-Forêt Les Godillots du Plessis
Vendredi 25 janvier	Séance bébés-lecteurs – Atoulire

#### **En février**

Dimanche 3 février	Loto - APE
Vendredi 15 février	AG – Batterie fanfare l'Infatigable

### **Au Pays de Loiron**

Vendredi 25 janvier	Birds on a wire – voix/musique - Salle les 3 Chênes
---------------------	---